



Une maternelle extraordinaire

Depuis un an, l'école Sainte-Marthe, à Pantin, en Seine-Saint-Denis, accueille sept jeunes autistes qui apprennent leur métier d'élève au sein d'une unité d'enseignement spécialisée, subventionnée par l'Agence régionale de santé. Virginie Leray



© V. LERAY

La prise en charge précoce des enfants autistes est déterminante.

Rituel de la date, comptines et rondes, atelier peinture... Fin juin, Ayven et Alina ont achevé leur première année d'école en ayant endossé leur costume d'élève. La marche était pourtant bien haute, pour ces enfants autistes, âgés de 2 ans et demi et 3 ans et demi, qui, avec cinq autres enfants, ont intégré l'Unité d'enseignement en maternelle pour autistes (UEMA) de l'école Sainte-Marthe, à Pantin (93), lancée en octobre 2019.

Subventionné par l'ARS (Agence régionale de santé), ce dispositif accueille de jeunes patients résidant en Seine-Saint-Denis, adressés par l'hôpital parisien Robert-Debré. Il permet une véritable ouverture à tous, là où les classes Soleil, financées sur fonds propres, répercutent en partie sur les contributions demandées aux familles un coût de fonctionnement élevé (de l'ordre de 45 000 euros par élève et par an).

Des progrès spectaculaires

Fonctionnant en partenariat avec un Sessad (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile), les UEMA intègrent aux enseignements une prise en charge éducative basée sur la méthode comportementaliste ABA (de l'anglais : « *Applied Behavior Analysis* »). « *J'ai vraiment découvert une autre manière de travailler, avec un protocole très cadré, exigeant mais sécurisant dans lequel il a fallu que je trouve ma place. Aujourd'hui,*

le pédagogique et l'éducatif sont étroitement liés avec, à la clé, des progrès spectaculaires chez les élèves », commente Laura Bedet, l'enseignante qui a bénéficié d'une formation ad hoc, dispensée dans le cadre du dispositif. Les « bravos » enthousiastes qu'elle adresse aux enfants s'ajoutent ainsi à ceux des deux éducatrices de l'UEMA, quand Ayven, arrivé non verbal comme ses camarades, parvient à répéter la date du jour.

Parmi les leviers de progression, Laura Bedet pointe les interactions avec les enfants des classes ordinaires pendant les récréations, la cantine et les temps d'inclusion en classe, toujours en présence d'une éducatrice et avec des propositions adaptées pour chaque activité suivie. Pour ses séances de motricité, Laura Bedet pratique aussi l'inclusion inversée, les élèves d'autres classes favorisant une vraie dynamique de groupe.

Nathalie Riffé, chef d'établissement, aime à venir constater l'évolution de ces élèves, qui récompense pleinement ses trois ans de bataille pour obtenir l'ouverture de l'UEMA, la deuxième de Seine-Saint-Denis avec celle, publique, du Tremblay : « *L'équipe et nos familles étaient d'emblée partantes, car notre école valorise la diversité sociale et culturelle et accueille déjà une Ulis. En revanche, il a fallu convaincre les partenaires publics et faire valoir l'intérêt de la démarche en interne, auprès de la direction diocésaine, du Codiec et de*

l'Apel départementale. Il est en effet essentiel que les chefs d'établissement du secteur jouent aussi le jeu de l'inclusion pour garantir à tous une poursuite de parcours qui ne se fasse pas qu'à Sainte-Marthe. Ce projet nous fait vivre une véritable expérience de responsabilité en partage hors les murs ! »

UNE CONVENTION AVEC LE SESSAD

Le fonctionnement d'une UEMA (Unité d'enseignement en maternelle pour autistes) dans le privé sous contrat implique la signature d'une convention. Elle entérine le principe d'une direction partagée entre le chef d'établissement et le directeur du Sessad (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile) partenaire – celui du Val d'Or pour les UEMA de Sainte-Marthe, à Pantin (93), et de Saint-Dominique, à Neuilly (92) –, dont les éducateurs interviennent à temps plein dans l'établissement.

Les entretiens d'inscription se font conjointement, le projet de Sainte-Marthe étant ainsi présenté en même temps que celui de l'UEMA. S'ajoute une journée mensuelle de guidance parentale à domicile afin d'ajuster les apprentissages engagés à l'école et à la maison et d'approfondir un lien École-famille essentiel.